

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 octobre 2013
(convocation du 14 octobre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Octobre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphane, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle de 10 h 40 à 12 h 00
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 11 h 20
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
M. BRON Jean-Charles à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 13 h 00
Mme CARTRON Françoise à Mme BOST Christine à partir de 12 h 50
M. CAZABONNE Didier à M. ROBERT Fabien à partir de 12 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10 h 15
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 05
M. GAUTE Jean-Michel à M. SIBE Maxime
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12 h 30
M. OLIVIER Michel à M. PENEL Gilles
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SOUBIRAN Claude à M. SOLARI Joël
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à partir de 12 h 45
M. SOUBABERE Pierre à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 30
Mme TERRAZA Brigitte à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 13 h 00
M. AMBRY Stéphane à M. TRIJOULET Thierry à partir de 13 h 20
Mme. BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain à partir de 12 h 00

M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 12 h 15
M. CAZENAVE Charles à Mme. PIAZZA Arielle
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel à partir de 12 h 30
M. DANJON Frédéric à Mme Laure CURVALE à partir de 12 h 45
Mme. DESSERTINE Laurence à M. DAVID Yohan
M. DUPOUY Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. DUART Patrick à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 12 h 10
Mlle. EL KHADIR Samira à Mme DELTIPLE Nathalie
M. FEUGAS Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. GARNIER Jean-Paul à Mme BONNEFOY Christine à partir de 11 h 50
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. PUJOL Patrick
Mme HAYE Isabelle à M. Pierre HURMIC à partir de 12 h 55
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
M. MAURIN Vincent à M. GALAN Jean-Claude
M. MOGA Alain à M. BRUGERE Nicolas
M. PAILLART Vincent à M. VERNEJOUL Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12 h 00
M. REIFFERS Josy à Mme. PARCELIER Muriel
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. BRON Jean-Charles
Mme. TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique
Mme. WALRYCK Anne à M. GAÜZERE Jean-Marc

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés Publics - Réseau Tramway 2013/14 - Bordeaux - Travaux d'arrosage de
la troisième phase du tramway de Bordeaux ARR301 -
☐ Appel d'offres Ouvert - Autorisation de signer**

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux a par délibération en date du 6 novembre 2009, arrêté le dossier définitif du projet d'extension de 33 km du réseau actuel de tramway. Ce projet comprend :

- les extensions des lignes A, B et C ;
- la construction du Tram-train du Médoc.

Dans le cadre de la réalisation des extensions des trois lignes, il est nécessaire de mettre en place un système d'arrosage automatique de la plateforme tramway bénéficiant des dernières avancées technologiques en matière d'économie d'eau et de programmation afin de limiter les consommations en eau.

Le principe retenu est de mettre en place une gestion technique centralisée de l'arrosage des extensions nouvelles qui doit permettre de faire d'importantes économies d'eau, en intégrant au plus juste le besoin en arrosage de la végétation. De plus, le besoin en eau n'est plus défini pour un résultat optimum de l'aspect de la végétation, mais par le maintien en vie de la végétation, et par sa capacité à supporter le stress hydrique.

Les prestations à réaliser comprennent tous les travaux nécessaires à la réalisation d'un système d'arrosage automatique raccordé sur une gestion technique centralisée.

Les prestations liées à l'arrosage de la plateforme comprennent notamment :

1. – les études et plans d'exécution,
2. – la fourniture et la pose du système d'arrosage automatique (canalisations, électrovannes, arroseurs, etc.),
3. – la fourniture et la réalisation du système de gestion technique centralisée,
4. – les essais et contrôles de fonctionnement du système de gestion technique centralisé,
5. – l'entretien du réseau d'arrosage pendant la période de garantie.

Les lieux de réalisation seront les suivants :

- Ligne A - Mérignac : 3,6 km majoritairement en voie double dont 1,6 km végétalisés, soit 11 000 m² de couvert végétal.
- Ligne B – Pessac : 3,6 km en voie simple, sauf en stations voyageurs dont 1,5 km de voie simple végétalisée et 270 ml de voie double végétalisée au début de l'extension soit 5 780 m² de couvert végétal.
- Ligne B - Claveau : 120 ml de plateforme végétalisée avant le pont d'Aquitaine, soit 400 m² environ de couvert végétal.
- Ligne C – Bègles : 3,7 km de plateforme dont 2 100 ml végétalisés en 39 tronçons, soit 13 000 m² environ de couvert végétal.

Procédure marchés publics :

Pour la réalisation de cette opération, la Communauté urbaine doit ici être regardée comme entité adjudicatrice. La consultation a donc été lancée via un appel d'offres ouvert, soumis aux dispositions des articles 160 et 161 du Code des Marchés Publics.

Déroulement de la procédure et montant du marché :

La consultation a été lancée le 20 juin 2013, pour une remise d'offres fixée au 31 juillet 2013, repoussée au 5 août 2013.

L'opération était estimée à 1 576 420,03 € TTC.

A l'issue de cette procédure, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché correspondant à la société Sirev SAS pour un montant de 1 225 647,10 € HT soit 1 465 873,93 € TTC.

Durée du marché :

Le délai d'exécution du marché est de 12 (douze) mois à compter de l'ordre de service lançant la période de préparation, hors délais de garanties précisés dans le marché.

La durée d'exécution des prestations du marché se décompose comme suit :

- 2 mois de période de préparation ;
- 10 mois de travaux.

Modalités de financement :

Son financement est assuré par le Budget annexe Transports, exercices 2013 et suivants, chapitre 23, article 2380 0072, CRB KD00, programme TW30.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code des marchés publics, et notamment ses articles 160 et 161,

VU la décision de la commission d'appel d'offres en date du 2 octobre 2013 attribuant le marché ayant pour objet les travaux d'arrosage de la troisième phase du tramway de Bordeaux (ARR301), à la société Sirev SAS pour un montant de 1 225 647,10 € HT soit 1 465 873,93 € TTC.

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE dans le cadre de la 3^e phase des travaux du tramway, il convient de réaliser les travaux d'arrosage de la troisième phase du tramway de Bordeaux,

CONSIDERANT QUE, par sa décision du 2 octobre 2013, la commission d'appel d'offres a attribué à la société Sirev SAS le marché ayant pour objet les travaux d'arrosage de la troisième phase du tramway de Bordeaux (ARR301) pour un montant de 1 225 647,10 € HT soit 1 465 873,93 € TTC,

DECIDE

Article 1 : Le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer le marché ayant pour objet les travaux d'arrosage de la troisième phase du tramway de Bordeaux dit "ARR 301", avec la société Sirev SAS pour un montant 1 225 647,10 € HT soit 1 465 873,93 € TTC.

Article 2 : La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au Budget Annexe Transports, sur les crédits spécifiques du tramway, Exercices 2013 et suivants, Chapitre 23 – Article 2380 0072 – CRB KD00 – Programme TW30.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 octobre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 NOVEMBRE 2013**

PUBLIÉ LE : 14 NOVEMBRE 2013

M. GÉRARD CHAUSSET